



AREC

Bulletin
trimestriel
de liaison
N° 48
Septembre
2006

Plaine de France – Pays de France

Bulletin édité à 1500 exemplaires

SOMMAIRE

1. Le mot du Président.
2. PEB enquête publique
3. PEB position de l'AREC
4. PEB les secteurs concernés
6. L'activité de l'AREC

1- Le mot du président :



Les absents ont toujours tort

C'est un proverbe bien connu dont on s'inspire dans la vie associative autant que dans d'autres domaines. Lorsque l'on fait le bilan d'un semestre ou d'une année, on s'aperçoit que, sans même s'en rendre compte, ce vieil adage nous a souvent motivé. L'examen de notre bilan d'activité du semestre écoulé, que l'on a résumé dans ce bulletin, prouve que l'AREC ne pratique pas la politique de la chaise vide, même si parfois le calendrier est assez chargé. Début septembre, comme chaque année à la rentrée, l'activité a été particulièrement dense puis qu'il fallu tenir nos stands dans 6 forums pendant le même week end. Ces réunions dans les communes nous ont permis de garder le contact, à la fois avec nos adhérents et avec les Elus. La rentrée, ce n'est pas que la rentrée scolaire !

Dès les forums terminés, les dossiers en cours ont été ressortis, en particulier, celui du projet de Plan d'Exposition au Bruit, qui va prochainement être présenté aux riverains dans le cadre d'une enquête publique. Les habitants survolés seront appelés à se prononcer et l'AREC aura à cœur de les informer et de les inciter à donner leur avis. Une fois de plus, nous serons présents et nous resterons plus que jamais disponibles pour faire comprendre aux populations concernées que ce qui leur est proposé ne va pas dans le sens d'un allègement du trafic.

Michel TOURNAY

2- PEB L'enquête publique

Le projet de révision du Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport de Roissy a été soumis à la consultation des Communes et des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) en début de cette année.

127 communes et 27 EPCI ont eu à se prononcer avant le 17 mars. Les résultats de cette consultation ont été les suivants, sur un total de 154 réponses attendues :

- 91 avis défavorables
- 50 avis favorables ou considérés favorables
- 13 avis réservés ou abstentions

Il faut noter que dans les 50 avis favorables près de la moitié ont été tacitement comptabilisés comme tels pour réponse tardive ou pour non délibération du conseil municipal.

Le 14 juin 2006, la Commission Consultative de l'Environnement s'est réunie et a rejeté ce projet de PEB par **19 votes défavorables et 9 votes favorables**. Ensuite l'ACNUSA (Autorité de Contrôle des Nuisances Sonores Aéroportuaires) s'est prononcée, le 10 juillet contre ce projet.

Dans un proche avenir, sera lancée l'enquête publique via les Mairies. Ce sera donc au tour des riverains de donner leur avis lors du passage du Commissaire enquêteur. Il nous appartient alors d'informer les riverains sur le contenu de ce projet de PEB. Dans notre précédent bulletin d'information, nous avons déjà longuement expliqué ce que cachait ce dossier de PEB. Nous rappellerons ci après les principales contraintes et obligations qui seront imposées dans les zones ABCD.

Définition des 4 Zones

- **Zones A et B** : Zones de bruit fort. Aucune construction n'est autorisée, à l'exception des constructions et équipements publics liés à l'activité aéronautique.
- **Zone C** : Zone de bruit modéré. Seules les maisons individuelles sont autorisées, dans les secteurs déjà urbanisés, sous réserve d'isolation acoustique et de faible accroissement de la capacité d'accueil du secteur.
- **Zone D** : Zone de faible bruit. Les maisons individuelles, immeubles collectifs et lotissements sont autorisés sous réserve d'isolation acoustique mise en œuvre dès la construction.

Remarque importante : Dans ces 4 zones A B C D, tout contrat de location de bien immobilier devra préciser, de manière claire, la zone de bruit où se situe le bien. En outre, tout certificat d'urbanisme devra préciser l'existence de la zone de bruit et l'obligation de respecter les règles d'isolation acoustique.

Maintenant les riverains auront la possibilité de donner leur avis ; encore faut-il qu'ils puissent avoir des explications très claires sur le chèque en blanc qu'on leur propose de signer. En ce qui nous concerne, nous nous efforcerons de les éclairer au mieux lors de réunions publiques, en liaison étroite avec leur Elus, dans les limites des possibilités du calendrier. Selon toute probabilité, l'enquête devrait être lancée début novembre.

Nous apportons déjà un début d'éclaircissement dans notre intervention lors de la réunion de la Commission Consultative de l'Environnement, texte que nous reproduisons ci après.

Liste des communes concernées

ASNIERES SUR OISE
ATTAINVILLE
BAILLET EN FRANCE
BEAUMONT SUR OISE
BELLOY EN FRANCE
BERNES SUR OISE
CHENEVIÈRES LES LOUVRES
DOMONT
ECOUCEN
EPIAIS LES LOUVRES
EPINAY CHAMPLATREUX

EZANVILLE
FONTENAY EN PARISIS
LE MESNIL AUBRY
LOUVRES
LE PLESSIS GASSOT
LUZARCHES
MAFFLIERS
MAREIL EN FRANCE
MOISSELLES
MONTSOULT
NOINTEL

NOISY SUR OISE
PISCOP
PRESLES
SAINT BRICE SOUS FORET
SAINT MARTIN DU TERTRE
SARCELLES
VEMARS
VILLAINES SOUS BOIS
VILLERON
VILLIERS LE SEC

4- Les activités de l'AREC au 1^{er} semestre 2006 :

Me 18 janvier Réunion du CA ADVOCNAR St Gratien

Je 19 janvier CNPN à Paris Amendes administratives Compagnies aériennes

Je 19 janvier Emission télévisée VOTV à Pontoise

Ma 24 janvier Réunion CCAR à Roissy Dossiers d'aides à l'insonorisation

Me 25 janvier Visite en Préfecture Dossier PEB

Me 1^{er} février ACNUSA à Paris Cartes des populations survolées

Ve 3 février Visite d'une délégation de riverains à Roissy

Ve 17 février Information Conseil Municipal Baillet Dossier PEB

Lu 20 février CNPN à Paris Amendes administratives Compagnies aériennes

Je 23 février Information Conseil Municipal Moisselles Dossier PEB

Ve 24 février Colloque Urbanisme et Aéroports Université de Créteil (1^{ère} session)

Ma 14 mars CNPN à Paris Amendes administratives Compagnies aériennes

Me 22 mars Réunion du C A AREC à Montsoul

Je 30 mars Réunion CCAR à ROISSY Dossiers d'aides à l'insonorisation

Sa 1^{er} avril Colloque européen UECNA à Cormeilles Vols de nuit

Je 6 avril Réunion publique à Sarcelles Village

Sa 8 avril Réunion Ecouen Examen dossiers d'aides à l'insonorisation

Je 20 avril CNPN à Paris Amendes administratives Compagnies aériennes

Me 3 mai Colloque CEEVO à Roissy

Développement durable à CDG

Me 17 mai CNPN à Paris Amendes administratives Compagnies aériennes

Je 18 mai Réunion d'information J.Chartier à St Martin du Tertre

Lu 29 mai Conseil Général Cergy Point sur actions juridiques et PEB

Lu 29 mai Colloque Urbanisme et Aéroports Université de Créteil (2^{ème} session)

Lu 12 juin Préfecture du VO Comité de Pilotage Trafic aérien Roissy

Lu 12 juin Mairie Gonesse Rencontre Villes et Aéroports AREC et ADVOCAR

Ma 13 juin Réunion avec FEDEX Préparation visite

Me 14 juin Réunion de la CCE à Paris Objet : Examen du projet du PEB

Me 14 juin CNPN à Paris Amendes administratives Compagnies aériennes

Je 22 juin Réunion du CA AREC à Montsoul

Ma 27 juin Réunion du CA ADVOCNAR St Gratien

Je 29 juin Réunion CCAR à Roissy Dossiers d'aides à l'insonorisation

Renouvellement ou nouvelle adhésion à l'AREC

Mr, Mme, Mlle :Nom :.....**Prénom**.....

Adresse.....

C P.....Ville.....

J'adhère à l'AREC et je joins un chèque de€ (minimum 10€) pour l'année

Merci de retourner cette adhésion accompagnée du chèque à :

Mr Roger DANJAN
Trésorier de l'AREC
9, rue aux Loups
95560 MONTSOULT

Δ Renouvellement
Δ Nouvelle adhésion
(cocher la case)

5- L'AREC présente dans les forums des 9 et 10 Septembre 2006 :

Tous les bénévoles du bureau de l'AREC se sont mobilisés pour assurer les permanences des 6 forums des 9 et 10 septembre. Ils ont répondu aux questions, informé les visiteurs sur le développement de Roissy et, parfois, ont réussi à les convaincre d'adhérer à l'association.

MONTSOULT



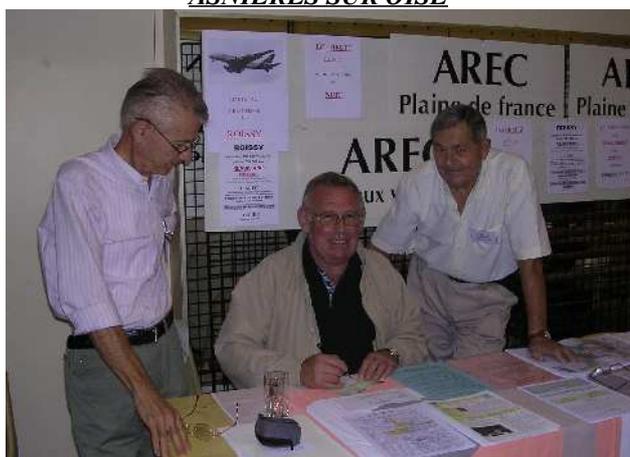
Lucette COHUAU, Le Maire : Jean Claude BOISTARD et Madame, Rose WINCESLAS

St MARTIN du TERTRE



Maryse DROETTI, Jean Paul HUNAULT

ASNIERES SUR OISE



Jean Louis EULER et Jean COHUAU et au centre un adhérent

VIARMES



JL EULER, Lucette COHUAU, Olivia de FONTENAY et un adhérent

DOMONT



Bernard BONNEL, M TOURNAY et Fernand CHIAVASSA

ECOEN



Jean COHUAU, Pierre BOUCHARD et Serge FRANCO